

L'Institut Bioforce Développement met en place des parcours de VAE pour qualifier les collaborateurs du secteur humanitaire

Benjamin d'Alguerre, 6 juin 2011

Créé en 1983 par Charles Meirieu et dirigé depuis 2003 par Benoît Silve [1], l'[Institut Bioforce Développement](#) s'est fixé pour objectif de développer la formation des volontaires et bénévoles des opérations humanitaires de grandes ONG [2] grâce à des dispositifs qui ont évolué en même temps que les mécanismes de la solidarité internationale. Depuis 2010, cette association loi 1901 a mis en place un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour trois diplômes de niveau 1 à 3.

« Les premières formations mises en place par Bioforce développement concernaient les métiers de la logistique et de la santé », explique Sarah Lutz-Simon, chargée du développement VAE et formations courtes au sein de l'Institut dans un entretien accordé au *Quotidien de la formation*, mercredi 1er juin. « Le secteur humanitaire est particulier, en ce qu'il mise beaucoup sur l'engagement personnel des bénévoles et des volontaires [3] ».

Ainsi, Bioforce a développé des formations de plusieurs natures, en fonction des demandes et des besoins en compétences. Des formations professionnelles longues, concernant les métiers de l'administration, de la logistique, de la coordination de projets ou de la responsabilité de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ont ainsi vu le jour à destination de collaborateurs d'ONG souhaitant faire de la solidarité internationale leur profession. « Le profil des personnes suivant nos formations est assis précis. Avec une moyenne d'âge de 29 ans, ces gens sont généralement issus du secteur privé. Ce basculement vers l'humanitaire provient souvent d'un engagement personnel ou d'une volonté de s'investir », rappelle la chargée de développement de Bioforce. A cette fin, l'association a entamé, depuis de nombreuses années, des partenariats de qualification avec des universités parisiennes et lyonnaises, ou encore avec l'[Institut de relations internationales et stratégiques \(Iris\)](#), lequel a créé un Master spécialement dédié aux métiers de l'humanitaire.

Depuis 2010, l'Institut permet d'accéder via la VAE à 3 diplômes correspondant aux 3 métiers clés du secteur, à savoir les fonctions de coordinateur de projets, de logisticien et d'administrateur de projets humanitaires. « Ces dispositifs existent, en réalité, depuis 2003 », précise Sarah Lutz-Simon, « mais nous avons peu communiqué à leur sujet avant 2010. Aujourd'hui, ce sont 158 dossiers qui ont été suivis par les services de Bioforce ». Actuellement, 58 de ces dossiers sont encore en cours de traitement, mais 88 candidats sur les 158 initiaux ont décroché et ne sont pas allés au bout de leur parcours. La chargée du développement de Bioforce s'en explique : « la grande majorité des humanitaires qui font une telle demande sont des agents de terrain, déployés sur les différents théâtres d'opération des ONG, comme le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Soudan ou la Lybie. Beaucoup ne réalisaient pas, lors de leur engagement, de la masse de travail que représente un parcours de VAE. Or, ces derniers peuvent difficilement concilier leur travail sur le terrain et ce processus ».

Néanmoins, si Bioforce n'a pu aboutir qu'à 12 validations (partielles ou totales), le processus semble s'inverser. « Tout d'abord, nous communiquons davantage sur les exigences d'un parcours de VAE », souligne Sarah Lutz-Simon, « ensuite, nous enregistrons de plus en plus de demandes, provenant principalement de candidats africains ». Très attendue par ces derniers, la validation des acquis de l'expérience leur permet d'obtenir des diplômes en rapport avec leurs missions passées afin d'améliorer leur employabilité une fois leur engagement terminé. « De plus », explique la chargée de développement de l'Institut, « l'obtention d'une certification ou d'un diplôme par le biais de la VAE permet également aux ONG d'améliorer leurs relations avec leurs équipes locales ».



Mais ce processus de qualification ne concerne pas que les bénévoles et volontaires venus d'Afrique. « Le retour des expatriés dans leur pays après plusieurs années d'engagement sur un autre continent constitue également une problématique pour les ONG

qui les emploient. Il se peut qu'ils ne connaissent ni retour à l'emploi ni accès au logement après leurs missions à l'étranger. Aussi, une fois une validation – même partielle – effectuée, Bioforce accompagne les anciens volontaires gratuitement, pendant cinq ans ».

Autre problème rencontré par ces anciens bénévoles : l'ignorance de leurs compétences par les responsables des ressources humaines des organisations internationales qui, selon Sarah Lutz-Simon, « *connaissent assez peu les dispositifs existants qu'ils pourraient mobiliser pour assurer la ré-employabilité de leurs équipes.* ». Une problématique qui a amené l'Institut Bioforce à se rapprocher de Centre Inffo afin d'esquisser les prémices d'un partenariat en vue de faire connaître cette démarche de VAE.

[1] Ancien capitaine de la Marine nationale et officier en second du porte-avions Foch.

[2] Bioforce dispose de partenariats avec la Croix Rouge, Unis-Cité, Handicap International, le Secours catholique, le Secours islamique ou encore l'Unicef.

[3] Le statut de volontaire, à la différence de celui de bénévole, est encadré par les termes d'un contrat, même s'il n'impose pas une rémunération pour ce dernier.